

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 06268
Numéro SIREN : 508 489 929
Nom ou dénomination : 8 ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2021 sous le numéro de dépôt 1401

BILAN ACTIF

26 JAN. 2021

1401

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	4 250.00	3 959.00	291.00	791.00	500.00	63.21
	Autres immobilisations corporelles	155 610.22	73 547.42	82 062.80	98 726.56	16 663.76	16.88
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	159 860.22	77 506.42	82 353.80	99 517.56	17 163.76	17.25	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	133 257.13	146.00	133 111.13	97 064.16	36 046.97	37.14
	Autres créances	17 155.70		17 155.70	65 900.73	48 745.03	73.97
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	343 149.43		343 149.43	358 747.60	15 598.17	4.35	
Charges constatées d'avance (3)				7 121.73	7 121.73	100.00	
Total III	493 562.26	146.00	493 416.26	528 834.22	35 417.96	6.70	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	653 422.48	77 652.42	575 770.06	628 351.78	52 581.72	8.37	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000.00	12 600.00	2 600.00	20.63
	Réserves				
	Réserve légale	50 000.00	50 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	366 853.72	342 164.26	24 689.46	7.22
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 757.54	24 689.46	19 931.92	80.73
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	431 611.26	429 453.72	2 157.54	0.50
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 791.86	1 342.10	449.76	33.51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 262.96	53 032.22	2 769.26	5.22	
Dettes fiscales et sociales	92 103.98	144 523.74	52 419.76	36.27	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	144 158.80	198 898.06	54 739.26	27.52
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		575 770.06	628 351.78	52 581.72	8.37

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

144 158.80 198 898.06

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	472 882.63	100.00	1 107 217.66	100.00	634 335.03	57.29
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	472 882.63	100.00	1 107 217.66	100.00	634 335.03	57.29
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	472 882.63	100.00	1 107 217.66	100.00	634 335.03	57.29
- Matières premières, approvisionnements consommés	43 956.41	9.30	5 086.15	0.46	38 870.26	764.24
- Sous traitance directe	22 285.89	4.71	193 112.21	17.44	170 826.32	88.46
Marge brute de production	406 640.33	85.99	909 019.30	82.10	502 378.97	55.27
Marge brute globale	406 640.33	85.99	909 019.30	82.10	502 378.97	55.27
- Autres achats + charges externes	285 561.94	60.39	509 303.38	46.00	223 741.44	43.93
Valeur ajoutée	121 078.39	25.60	399 715.92	36.10	278 637.53	69.71
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	5 845.39	1.24	8 555.74	0.77	2 710.35	31.68
- Salaires du personnel	71 518.90	15.12	244 636.96	22.09	173 118.06	70.77
- Charges sociales du personnel	26 816.46	5.67	99 463.67	8.98	72 647.21	73.04
Excédent brut d'exploitation	16 897.64	3.57	47 059.55	4.25	30 161.91	64.09
+ Autres produits de gestion courante	1.00				1.00	
- Autres charges de gestion courante	3.52		1 543.92	0.14	1 547.44	100.23
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	8 427.20	1.78	0.21		8 426.99	NS
- Dotations aux amortissements	18 946.20	4.01	16 495.22	1.49	2 450.98	14.86
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	6 376.12	1.35	32 108.46	2.90	25 732.34	80.14
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	40.62	0.01			40.62	
- Charges financières						
Résultat courant	6 416.74	1.36	32 108.46	2.90	25 691.72	80.02
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	772.20	0.16	1 339.00	0.12	566.80	42.33
Résultat exceptionnel	772.20	0.16	1 339.00	0.12	566.80	42.33
- Impôt sur les bénéfices	887.00	0.19	6 080.00	0.55	5 193.00	85.41
- Participation des salariés						
Résultat NET	4 757.54	1.01	24 689.46	2.23	19 931.92	80.73

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	472 882.63		472 882.63	1 107 217.66	634 335.03	57.29
Chiffre d'affaires NET	472 882.63		472 882.63	1 107 217.66	634 335.03	57.29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 427.20	0.21	8 426.99	NS
Autres produits			1.00		1.00	
Total des Produits d'exploitation (I)			481 310.83	1 107 217.87	625 907.04	56.53
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			43 956.41	5 086.15	38 870.26	764.24
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			307 847.83	702 415.59	394 567.76	56.17
Impôts, taxes et versements assimilés			5 845.39	8 555.74	2 710.35	31.68
Salaires et traitements			71 518.90	244 636.96	173 118.06	70.77
Charges sociales			26 816.46	99 463.67	72 647.21	73.04
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 946.20	16 495.22	2 450.98	14.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3.52	1 543.92	1 547.44	100.23
Total des Charges d'exploitation (II)			474 934.71	1 075 109.41	600 174.70	55.82
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 376.12	32 108.46	25 732.34	80.14
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	40.62		40.62	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	40.62		40.62	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	40.62		40.62	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 416.74	32 108.46	25 691.72	80.02
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	772.20	1 339.00	566.80	42.33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	772.20	1 339.00	566.80	42.33
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	772.20	1 339.00	566.80	42.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	887.00	6 080.00	5 193.00	85.41
Total des produits (I+III+V+VII)	481 351.45	1 107 217.87	625 866.42	56.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	476 593.91	1 082 528.41	605 934.50	55.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 757.54	24 689.46	19 931.92	80.73

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8 ELEC

11 RUE DE LORRAINE

93000 BOBIGNY

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

DESAIGON CONSULTING

129 RUE SERVIENT

TOUR PART DIEU

69003 LYON

01 40 21 11 41

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 575 770.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 472 882.63 Euros et dégagant un bénéfice de 4 757.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 250		
Installations générales agencements aménagements divers	5 240		
Matériel de transport	131 100		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 488		1 782
TOTAL	158 078		1 782
TOTAL GENERAL	158 078		1 782

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 250	4 250
Installations générales agencements aménagements divers			5 240	5 240
Matériel de transport			131 100	131 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 271	19 271
TOTAL			159 860	159 860
TOTAL GENERAL			159 860	159 860

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 459	500		3 959
Installations générales agencements aménagements divers	624	1 052		1 676
Matériel de transport	43 881	14 133		58 014
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 596	3 261		13 857
TOTAL	58 560	18 946		77 506
TOTAL GENERAL	58 560	18 946		77 506

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	500				
Instal. générales agenc.aménag.divers	1 052				
Matériel de transport	14 133				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 261				
TOTAL	18 946				
TOTAL GENERAL	18 946				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	146				146
TOTAL	146				146
TOTAL GENERAL	146				146

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	133 257	133 257	
Personnel et comptes rattachés	8 122	8 122	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41	41	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 993	8 993	
TOTAL	150 413	150 413	

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	50 263	50 263		
Personnel et comptes rattachés	15 755	15 755		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 213	47 213		
Impôts sur les bénéfices	1 409	1 409		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 372	26 372		
Autres impôts taxes et assimilés	1 354	1 354		
Groupe et associés	1 792	1 792		
TOTAL	144 159	144 159		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	41
Total	41

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	4 923
Total	4 923

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

8 ELEC

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros

Siège social : 11 rue de Lorraine, 93000 BOBIGNY

508 489 929 RCS BOBIGNY

<p align="center">RAPPORT DE GESTION DU GERANT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019</p>

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le compte de résultat
- Le bilan
- Le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

- Travaux d'installation électrique dans les locaux

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice :

Suite à l'annonce du Gouvernement, le confinement est instauré depuis le 16 mars 2020 jusqu'au 11 mai 2020 suite à l'épidémie du COVID 19.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

- Poursuite de l'activité ;

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 472 882.63 euros contre 1 107 217.66 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 57.29 %.

Le montant des achats et variation de stocks s'élève à 272 254.30 euros contre 551 563.74 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 50.63 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 79 549.94 euros contre 155 038.00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 48.69%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 845.39 euros contre 8 555.74 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 31.67%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 71 518.90 euros contre 244 636.96 euros lors l'exercice précédent, soit une baisse de 70.76%.

Le montant des charges sociales s'élève à 26 816.46 euros contre 99 463.67 euros lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 73.03%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2 personnes contre 3 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

La société a un crédit d'impôt de compétitivité de 0.00 euros contre 1 552.00 euros pour l'exercice précédent.

Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 18 946.20 euros contre 16 495.22 pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 6 376.12 euros contre 32 108.46 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 40.62 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 6416.74 euros.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel de – 772.20.00 euros ;
- D'un impôt sur les sociétés de 887.00 Euros ;

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4 757.54 euros.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 575 770.06 euros contre 628 351.78 sur l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 757.54 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 757.54 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	366 853.72 euros
Pour former un bénéfice Distribuable de	371 611.26 euros

Affectation

- En report à nouveau, 4 757.54 euros, soit après affectation 371 611.26 euros.

Nous vous informons :

- Que les comptes ont été établis selon les formes et les méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur ;
- Qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

Distribution antérieur de dividendes

Afin de nous confirmer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Exercice	Dividende distribué
2018	0.00
2017	0.00
2016	0.00

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous rappelons que les dépenses non déductibles fiscalement sont les suivants :

- Amende et pénalité : 272.20 euros

CONVENTIONS REGLEMENTEES

A. Convention de mise à disposition conclue avec la SCI DJJ

1. Nature, modalités, objet

Il a été conclu avec la SCI DJJ une convention de mise à disposition des éléments suivants :

- Le local.

Cette convention a été conclue pour une durée de neuf années entières et consécutives, commençant le 1^{er} septembre 2018 pour finir le 31 août 2027.

Montant facturé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 : 39 648 euros TTC.

2. Personnes intéressées

Les personnes intéressées par cette convention sont associées de 8 ELEC et de la SCI DJJ :

- Monsieur LUU Tham, possédant 30 % du capital de la société 8 ELEC.

B. Salaires versés à Monsieur LUU Tham, gérant associé, au titre de son contrat de travail.

1. Nature, modalités, objet

Il a été conclu avec Monsieur LUU Tham, gérant associé, un contrat de travail pour la fonction de chef de chantier.

Cette convention a été conclue à partir du 01 octobre 2008.

Montant des charges salariales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Salaires bruts responsable de chantier : 42 000 euros

Salaire brut prime exceptionnelle : 36 000 euros

2. Personnes intéressées

- Monsieur LUU Tham, possédant 30 % du capital de la société 8 ELEC.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

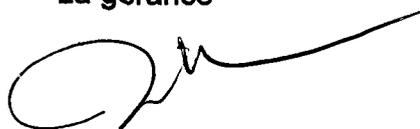
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Fait à Bobigny

Le 3 août 2020

La gérance



8 ELEC

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros

Siège social : 11 rue de Lorraine, 93000 BOBIGNY

508 489 929 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 AOUT 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 757.54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 757.54 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	366 853.72 euros
Pour former un bénéfice Distribuable de	371 611.26 euros

Affectation

- En report à nouveau, 4 757.54 euros, soit après affectation 371 611.26 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'exercice clos du 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à plus de la moitié des voix des associés.

Certifié conforme
Le Gérant



8 ELEC

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros

Siège social : 11 rue de Lorraine, 93000 BOBIGNY

508 489 929 RCS BOBIGNY

<p>PROCES-VERBAL DES DELIBRATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019</p>

Le 31 août 2020,
A 10 heures,

Les associés de la Société 8 ELEC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 11 rue de Lorraine 93000 BOBIGNY, sur convocation du Gérant.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Tham LUU, en sa qualité de Gérant-associé de la Société.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|-----------|
| - Monsieur Tham LUU, propriétaire de | 300 parts |
| - Monsieur Davy LUU, propriétaire de | 400 parts |
| - Monsieur Jimmy LUU, propriétaire de | 200 parts |
| - Monsieur Thien My NGUYEN, propriétaire de | 100 parts |

Les associés présents représentant plus de la moitié du capital social, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019 ;
- Le rapport de gestion du Gérant ;
- Un exemplaire des statuts de la société ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président ;
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Gérant.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Gérant sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve au Gérant dans l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé comportent de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à plus de la moitié des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'Article 223-19 du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

A. Convention de mise à disposition conclue avec la SCI DJJ

1. Nature, modalités, objet

Il a été conclu avec la SCI DJJ une convention de mise à disposition des éléments suivants :

- Le local.

Cette convention a été conclue pour une durée de neuf années entières et consécutives, commençant le 1^{er} septembre 2018 pour finir le 31 août 2027.

Montant facturé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 : 39 648 euros TTC.

2. Personnes intéressées

Les personnes intéressées par cette convention sont associées de 8 ELEC et de la SCI DJJ :

- Monsieur LUU Tham, possédant 30 % du capital de la société 8 ELEC.

B. Salaires versés à Monsieur LUU Tham, gérant associé, au titre de son contrat de travail.

1. Nature, modalités, objet

Il a été conclu avec Monsieur LUU Tham, gérant associé, un contrat de travail pour la fonction de chef de chantier.

Cette convention a été conclue à partir du 01 octobre 2008.

Montant des charges salariales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Salaires bruts responsable de chantier : 42 000 euros

Salaires brut prime exceptionnelle : 36 000 euros

2. Personnes intéressées

- Monsieur LUU Tham, possédant 30 % du capital de la société 8 ELEC.

Cette résolution est adoptée à plus de la moitié des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 757.54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 757.54 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	366 853.72 euros
Pour former un bénéfice Distribuable de	371 611.26 euros

Affectation

- En report à nouveau, 4 757.54 euros, soit après affectation 371 611.26 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à plus de la moitié des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Gérant et conformément aux dispositions de l'article L.823-8-1 du Code de commerce, décide d'autoriser à Monsieur Tham LUU, à adresser directement au greffe du tribunal les rapports devant faire l'objet d'un dépôt et tous les documents devant être déposés au greffe après avoir été soumis à l'Assemblée, et ce, dans les mêmes délais que ceux qui s'imposent à la Société.

Cette résolution est adoptée à plus de la moitié des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Luu Tham

Les associés

Davy Luu



Jimmy Luu



Thien My Nguyen

8 ELEC

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros

Siège social : 11 rue de Lorraine, 93000 BOBIGNY

508 489 929 RCS BOBIGNY

<p style="text-align: center;">TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 AOUT 2020</p>

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Gérant sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve au Gérant dans l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé comportent de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'Article 223-19 du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

A. Convention de mise à disposition conclue avec la SCI DJJ

1. Nature, modalités, objet

Il a été conclu avec la SCI DJJ une convention de mise à disposition des éléments suivants :

- Le local.

Cette convention a été conclue pour une durée de neuf années entières et consécutives, commençant le 1^{er} septembre 2018 pour finir le 31 août 2027.

Montant facturé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 : 39 648 euros TTC.

2. Personnes intéressées

Les personnes intéressées par cette convention sont associées de 8 ELEC et de la SCI DJJ :

- Monsieur LUU Tham, possédant 30 % du capital de la société 8 ELEC.

B. Salaires versés à Monsieur LUU Tham, gérant associé, au titre de son contrat de travail.

1. Nature, modalités, objet

Il a été conclu avec Monsieur LUU Tham, gérant associé, un contrat de travail pour la fonction de chef de chantier.

Cette convention a été conclue à partir du 01 octobre 2008.

Montant des charges salariales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Salaires bruts responsable de chantier : 42 000 euros

Salaire brut prime exceptionnelle : 36 000 euros

2. Personnes intéressées

- Monsieur LUU Tham, possédant 30 % du capital de la société 8 ELEC.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 757.54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 757.54 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	366 853.72 euros
Pour former un bénéfice Distribuable de	371 611.26 euros

Affectation

- En report à nouveau, 4 757.54 euros, soit après affectation 371 611.26 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Gérant et conformément aux dispositions de l'article L.823-8-1 du Code de commerce, décide d'autoriser à Monsieur Tham LUU, à adresser directement au greffe du tribunal les rapports devant faire l'objet d'un dépôt et tous les documents devant être déposés au greffe après avoir été soumis à l'Assemblée, et ce, dans les mêmes délais que ceux qui s'imposent à la Société.